

Réf: Dossier 339458

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HEURES EXTRA LEGALES SARL » en abrégé « HEL »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER
ANAN VILLAGE A L'IMMEUBLE LE BAOBAB, Lot 4020, Ilot
439

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEURES EXTRA LEGALES SARL »

en abrégé « HEL »

Objet : PRESTATION DE MANUTENTION AU PORT
AUTONOME D'ABIDJAN.
CHARGEMENT-DECHARGEMENT CONTENEURS.
GARDIENNAGE D'EVENNEMENTIEL PONCTUELS ET
RECURRENTS.
VIDEO ASSISTANCE ,SECURITE ELECTRIQUE.
L'ACQUISITION ,LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ELABLISSEMENTS FINANCIERS,COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES,MOBILIERES ET IMMOBILEIRES,SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT a L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER
ANAN VILLAGE A L'IMMEUBLE LE BAOBAB, Lot 4020, Ilot
439

Dirigeant(s) M DIABY LOSSENI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09787 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58391/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

